



# La maladie d'Alzheimer

Véronique Ethier, B.A.

La maladie d'Alzheimer, qui est la principale maladie cognitive irréversible, est un ensemble de symptômes qui comprend la perte de mémoire, la diminution des facultés de jugement et de raisonnement et les changements d'humeur et de comportement. Comment pouvez-vous, en tant qu'omnipraticien, aider votre patient atteint de la maladie d'Alzheimer?

## Le cas de Madame Blanchet

La famille de Madame Blanchet vous consulte avec celle-ci pour vous demander votre avis. Madame Blanchet est une femme très ricaneuse âgée de 73 ans. Elle n'a aucune notion du temps ni de l'espace, mais elle n'en est pas consciente. Les membres de sa famille vous précisent qu'elle ne reconnaît plus son entourage, qu'elle oublie de s'alimenter et que, depuis quelques temps, elle souffre d'incontinence. Tous ont aussi remarqué depuis plusieurs semaines une perte d'autonomie.


Après une évaluation exhaustive, vous diagnostiquez que Madame Blanchet souffre de la maladie d'Alzheimer.

Adapté de : [www.paris-nord-sftg.com](http://www.paris-nord-sftg.com)

## À visiter :

1. **Société Alzheimer de Montréal**  
[www.alzheimermontreal.ca](http://www.alzheimermontreal.ca)
2. **Société Alzheimer du Canada**  
[www.alzheimer.ca](http://www.alzheimer.ca)
3. **Alzheimer's Association** (site en anglais)  
[www.alz.org](http://www.alz.org)

## Qu'est-ce que l'omnipraticien peut faire?

- Donner des précisions sur les ordonnances des patients atteints de la maladie d'Alzheimer (posologie, contre-indications, effets indésirables, etc.).
- S'assurer que le patient atteint de la maladie d'Alzheimer ne souffre pas de co-morbidités. Environ 20 % des patients atteints de la maladie d'Alzheimer souffrent aussi de dépression.
- S'assurer du bon état de santé des personnes soignantes, car les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer comptent beaucoup sur elles (stress, dépression, anxiété, etc.).
- Rester calme et compréhensif.
- Donner une liste de ressources pour venir en aide aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer (soins à domicile, soutien moral, service de repas, etc.).
- Référer, en cas de besoin, le patient à un spécialiste ou à un autre professionnel de la santé. 

Révisé par des membres du Comité consultatif des omnipraticiens de la revue *Le Clinicien*.